

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



Nombre de membres  
du Conseil

Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 41

• suppléés : 5

• représentés : 4

Votants : 45

Date de la convocation :  
04 Février 2019

Secrétaire de séance :  
Nadège LEFEBVRE

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 14 Février à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 04 FEVRIER 2019, s'est réuni à LE PLESSIER-ROZAINVILLERS sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, DAULT (suppléante de M. RICARD), HALL, PETIT, LEFEBVRE, LAMBERT (suppléante de M. DALRUE), NANSOT, Messieurs BARRE, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAUX, BERTRAND, DERLY, CAPELLE, MONTAIGNE, HEBERT, DOVERGNE, TANGHE (suppléant de M.PALLIER), CRETEL (suppléant de M. SURHOMME), BEAUMONT, LEVASSEUR, CARON, TEN, DEPRET, HENNEBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, HEYMAN, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, VANDEVELDE, DRAGONNE, SZYROKI, MAROTTE

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme PREVOST de M. VAN OOTEGHEM, M. AMARA de Mme MARCEL, M. BARRE de M. AUBRY et M. LAMOTTE de Mme ROUX.

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT et WU, Messieurs FRANCELE, PALLIER (représenté par M. TANGHE), SURHOMME (représenté par M. CRETEL), POTTIER, DUTILLEUX, MOURIER, JUBERT

● Absents non excusés :

Mesdames BLIN, BLONDEL, Messieurs DURAND, BOUCHER, DOUCHET, BINET, LECONTE, VERMEIL, PICARD, BIECKENS, REMY, LEROY, PELTIEZ et CLEMENT.

**Objet : BAIL NETWIND**

**Rapport de Monsieur Pierre BOULANGER, Président de la CCALN**

Sur proposition de la commission Développement économique, réunie le 24 janvier 2019,

Vu le projet de bail avec NETWIND ci-joint,

Compte tenu du fait que la société NETWIND occupe les locaux depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, et qu'il y a tout lieu de régulariser cette situation,

La société NETWIND opère dans le domaine d'activité suivant : toutes prestations de services ou de travaux en lien avec la maintenance et la réparation d'éoliennes, la construction, l'engineering et l'exploitation d'éoliennes et/ou de parcs éoliens, la commercialisation de toutes pièces, matériels et produits en lien avec ces activités.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communal**

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

ID : 080-200070969-20190218-2019140205-DE

SLOW

- Convient des termes du bail avec NETWIND ci-annexé,
- Autorise le Président, à signer le bail avec la société NETWIND, 17, rue de la Guillauderie, Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière,
- Autorise le Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré le 14 FEVRIER 2019**

**A LE PLESSIER ROZAINVILLERS**

**Le Président,**

**Pierre BOULANGER.**



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...17/2/2019